



Récupérer mes fonds de trading

Par **Pasmag**, le 11/11/2021 à 09:18

Bonjour,

Mon brooker m'impose un dépôt de 5.000 € pour un retrait minimum de 15.000 €. Est-celégal ? Comment vérifier que ce n'est pas une arnaque de plus (premièr retrait) ?

Merci.

Par **Marck_ESP**, le 11/11/2021 à 10:21

Bonjour,

Première chose, vérifier la réputation de ce "brooker" et s'il figure sur la liste AMF.

<https://www.amf-france.org/fr/listes-noires-et-mises-en-garde>

En règle générale, on se méfie dès que l'on vous promet des rendements élevés et sans risque, si vous devez prendre une décision rapidement, si vous devez effectuer un virement sur un RIB à l'étranger.

Par **jodelariege**, le 11/11/2021 à 10:40

bonjour

je suis d'accord avec Marck-ESP:il y a beaucoup d'arnaques la dessus..

par contre une question d'une non -initiée: il faut donner 5000 euros pour récupérer 15000? donc au final vous ne récuperez que 10000 euros? c'est la manière de proceder du "trading" ordinaire?

Par **Pasmag**, le 11/11/2021 à 12:55

Ce qui correspondrait aux 30 % d impôt obligatoire.

Par **Pasmag**, le 11/11/2021 à 13:04

Ce qui me gêne c'est de devoir payer 30% sans certitude officielle de revoir mon argent.
Après vérification je ne trouve pas mon brooker sur la liste noire AMf!!
D autres personnes ont elles de l expériences dans la récupération de leurs fonds ?

Par **jodelariege**, le 11/11/2021 à 13:04

ben, pourquoi "on " ne vous rembourse pas directement les 10000 euros?

Par **Pasmag**, le 11/11/2021 à 13:06

Ce qui me gêne c'est de devoir payer 30% sans certitude officielle de revoir mon argent.
Après vérification je ne trouve pas mon brooker sur la liste noire AMf!!
D autres personnes ont elles de l expériences dans la récupération de leurs fonds ?

Par **Pasmag**, le 11/11/2021 à 13:10

C'est bien là mon problème.
Il prétend que mon compte de trading est personnel et qu il ne peut pas prélever les 30%
avant le virement de mes fonds !